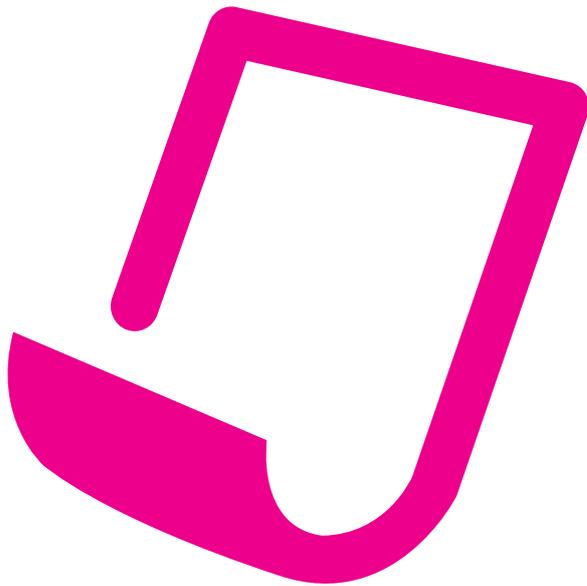


ITALIE ET SUISSE
VERS L'EXPO 2015

**APPRENDRE
DÉVELOPPER
DIFFUSER**



Règlement du concours

OBJECTIFS DU CONCOURS

Les objectifs du concours sont doubles. Premièrement, il doit sensibiliser les élèves des écoles de degré secondaire II suisses et italiens aux thématiques proposées par l'Expo 2015, en leur donnant l'occasion de réfléchir sur les défis existants et nouveaux auxquels notre monde doit et devra faire face dans les domaines de la sécurité alimentaire et l'agriculture durable, du gaspillage et de l'éducation alimentaire et enfin de la préservation et la valorisation du patrimoine agroalimentaire. Deuxièmement, il doit faire participer activement les étudiants afin qu'ils développent des points de vue matures et informés sur les thématiques posées et afin qu'ils acquièrent les compétences nécessaires pour concevoir un outil technologique de "service", c'est à dire une APPLI.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Le concours est ouvert à toutes les écoles de degré secondaire II (14-18 ans) publiques et privées d'Italie et de Suisse. Chaque groupe de travail participant devra être composé d'un **maximum de quatre étudiants** et sera **coordonné par un professeur référent nommé par le proviseur.**

Le Liceo Niccolò Machiavelli de Rome, co-organisateur de ce projet, servira d'exemple à tous les autres établissements. Il développera une APPLI de démonstration qui servira de base aux projets des autres écoles.

RÉALISATION DU PROJET

Chaque groupe de travail qui souhaite participer au concours devra réaliser un concept pour une APPLI, exploitable sur smartphone et tablette, concernant une des trois fiches thématiques suivantes, consultables sur le site www.expoitaliasvizzera.it:

- **gaspillage et éducation alimentaire**
- **sécurité alimentaire et agriculture durable**
- **patrimoine agroalimentaire**

Pour la réalisation de l'APPLI, chaque groupe de travail devra choisir une fiche, la lire et l'étudier afin d'acquérir les connaissances nécessaires sur le sujet traité.

Ensuite, il devra prendre connaissance du « Guide pratique pour le développement d'un concept d'APPLI » (ci-après nommé « Guide pratique ») et de la page "le monde des APPLIS" du site www.expoitaliasvizzera.it. La lecture de ces documents sera primordiale pour la bonne réalisation du concept. Si les règles contenues dans le Guide pratique et dans le présent règlement ne sont pas respectées, l'inscription ne sera pas valide.

COMMENT PARTICIPER AU CONCOURS

L'APPLI pourra être de type :

- **didactique-informatif** (permettre à l'utilisateur d'apprendre quelque chose sur le sujet choisi)
- **service** (offrir à l'utilisateur un outil utilisable au quotidien)
- **récréatif** (quiz, jeu)

L'APP pourra être réalisée en italien, français, allemand ou anglais. Merci de choisir une seule de ces langues et développer tout le concept dans cette unique langue.

Pour participer au concours il faudra remplir entièrement le formulaire d'inscription prévu à cet effet. Dans ce formulaire, l'état civil des participants et du professeur référent ainsi que la description de l'APPLI devront être saisis et les trois éléments suivants devront être joints :

- 1) L'ICÔNE:** l'image de l'APPLI qui apparaîtra dans un ou plusieurs stores d'APPLIS (lire tous les détails dans le Guide pratique)
- 2) LA STRUCTURE:** à l'aide de l'exemple téléchargeable, vous devrez expliquer et représenter graphiquement la structure complète de l'APPLI, en indiquant clairement les menus, les sous-menus et les contenus (voir les APPLIS de démonstration développée par le Liceo Niccolò Machiavelli de Rome et lire tous les détails dans le Guide pratique).
- 3) LA SIMULATION:** une présentation en format PowerPoint qui permette de simuler le fonctionnement de l'APPLI (voir les APPLIS de démonstration développée par le Liceo Niccolò Machiavelli de Rome et lire tous les détails dans le Guide pratique)

L'inscription au concours et l'envoi des trois documents demandés peuvent être effectués exclusivement par le proviseur ou par le professeur référent. Afin que l'envoi soit correctement effectué, il faut vous enregistrer sur le système et accepter les termes et les conditions prévues par le portail.

Après vérification des contenus, le secrétariat organisateur les rendra visible sur le site www.expoitaliasvizzera.it, en informant par e-mail le proviseur ou le professeur référent indiqués lors de l'enregistrement. Après cela, le groupe inscrit sera officiellement en compétition.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS

Lors de l'évaluation des projets, les critères suivants seront pris en compte :

1. **La cohérence** des contenus de l'APPLI avec le contenu de la fiche didactique choisie ;
2. **Le respect** des règles indiquées dans le Guide pratique ;
3. **La faisabilité réelle** de l'APPLI ;
4. **L'originalité, la créativité et l'utilité** de l'APPLI.

PROCÉDURES D'ÉVALUATION

Les projets en compétition seront évalués par deux jurys :

- le jury national
- le jury populaire

Jury national

Les gagnants du concours seront nommés par un jury national désigné par le Ministère italien de l'Instruction, de l'Université et de la Recherche et par l'Ambassade de Suisse en Italie. Le jury national est composé d'experts sélectionnés pour l'occasion. Ce même jury nommera **un gagnant suisse et un gagnant italien pour chacune des trois fiches thématiques** et attribuera une note pour chacun des critères d'évaluation évoqués au point « critères d'évaluation » du présent règlement.

Jury populaire

Le jury populaire, c'est-à-dire les personnes qui iront sur le site www.expoitaliasvizzera.it, pourra également voter pour chaque projet. Les utilisateurs pourront faire part de leur préférence en s'enregistrant sur le site en indiquant un pseudo, un mot de passe et une adresse e-mail valide. Il sera ensuite possible de voter pour les projets en leur attribuant une note de 0 à 3 (0 = insuffisant, 1 = passable, 2 = bon, 3 = parfait). Le système permettra à chaque utilisateur de donner une seule note par projet.

TERMES DE PRÉSENTATION

L'enregistrement du proviseur ou du professeur référent et l'envoi des documents concernant l'application sur le site www.expoitaliasvizzera.it doivent être effectués **du 22 septembre au 20 janvier 2015**. La date d'enregistrement du projet sur le site www.expoitaliasvizzera.it servira de preuve.

UTILISATION DES PROJETS

Le Ministère italien de l'Instruction, de l'Université et de la Recherche et l'Ambassade de Suisse en Italie **ne sont pas responsables** de l'envoi des projets

au secrétariat organisateur. Les contenus sont à vérifier par le professeur référent de chaque groupe de travail; il devra en vérifier l'exactitude et voir **si le copyright est bien respecté.**

En s'inscrivant au concours et en chargeant délibérément tous les documents nécessaires pour l'inscription (coordonnées personnelles, structure, icône, simulation) le professeur référent, le proviseur et tous les membres du groupe de travail **autorisent les organisateurs du concours à utiliser l'idée et les données contenues dans le concept d'APPLI soumis.** Le Ministère italien de l'Instruction, de l'Université et de la Recherche et l'Ambassade de Suisse pourront donc utiliser et diffuser ces contenus pour promouvoir le projet et pour la réalisation du concept de la part d'un développeur.

PRIX ET RÉCOMPENSES

Jury national

Le jury national nommera trois gagnants suisses et trois gagnants italiens, soit un gagnant suisse et italien pour chacune des trois fiches didactiques. Chaque groupe gagnant aura droit aux prix suivants :

- un voyage à Milan pour visiter l'Expo 2015
- un certificat de victoire

Parmi ces six groupes gagnants, **un prix spécial** sera attribué au concept de l'APPLI qui a obtenu la note la plus élevée. Il consiste à réellement développer l'APPLI par un programmeur. Elle sera rendue disponible gratuitement sur un ou plusieurs des stores d'APPLIS pendant un an.

Le voyage se déroulera du 26 au 28 mai 2015. Le proviseur ou le professeur référent et un maximum de quatre étudiants du groupe de travail pourront participer au voyage. La participation au voyage doit être communiquée au secrétariat organisateur (concorso@expoitaliasvizzera.it) **avant le 20/02/2015.**

L'annonce des gagnants sera envoyée via e-mail par le jury national à l'adresse indiquée lors de l'inscription. Les résultats seront également consultables sur le site internet à partir **du 06/02/2015.**

Le développement de l'APPLI exigera la collaboration du groupe de travail. Pour cela, le groupes de travail et le professeur référents devront être disponibles pour collaborer avec les programmeurs.

Jury populaire

Les gagnants nommés par le jury populaire auront droit aux récompenses suivantes :

- un certificat de participation
- un souvenir de l'ambassade de Suisse en Italie

En fonction de la disponibilité, d'autres prix spéciaux pourront être attribués.

En fonction de la disponibilité, des prix spéciaux pourront être attribués.
En participant au concours, vous acceptez le présent règlement et le
*Guide pratique pour le développement
du concept d'une APPLI dans leur intégralité*

SECRETARIAT ORGANISATEUR DU CONCOURS

Ministère italien de l'Instruction, de l'Université et de la Recherche
Ambassade de Suisse en Italie

Contact
Ambassade de Suisse en Italie

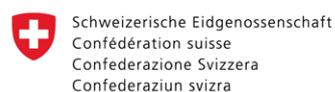
Maria Chiara Donvito

Attachée aux affaires culturelles, éducatives et aux médias sociaux

TÉL +39 06 809 57 34

EMAIL concorso@expoitaliasvizzera.it

WWW.EXPOITALIASVIZZERA.IT



Ambasciata di Svizzera in Italia

